L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 72, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 29 AOUT.

Les candidatures nationales.

LETTRE D'ACCEPTATION

DE

HORATIO SEYMOUR.

Au général G. W. Morgan et autres, membres du comité, &c.

Utica, 1er août 1868.

MESSIEURS,—Depuis à New York, le 11 juillet, me présente d'un vaste assemblage, vous m'avez offert, au nom de la Convention nationale démocratique, la nomination faite à l'unanimité de ses personnes comme candidat de cette Convention pour les fonctions de Président des Etats-Unis, je déclarai que "je ne croyais pas de mes devoirs convenables pour exprimer ma reconnaissance du bon vouloir et de la bienveillance que cette assemblée venait de me témoigner, si je n'avais recherché ni sollicité cette nomination. Mon ambition était—ce que je ne puis faire maintenant—de prendre une part active à la grande lutte engagée pour la réclamation d'un libre gouvernement, et pour le rétablissement de la paix et de la prospérité dans le pays. Mais j'ai entraîné par le sentiment irrésistible que je ne pouvais vers un grand changement politique et je me trouve hors d'état d'y résister.

Vous m'avez aussi remis une copie des résolutions exprimées par la Convention et qui indiquent la position qu'elle a prise sur les grandes questions qui actent aujourd'hui le pays. Comme chef de ces résolutions me sont familières, comme l'un des membres de la Convention, je sais un de ceux qu'elles lisent. Elles sont conformes à ma manière de voir; je les accepte comme guide dans la lutte où nous entrons, et je m'efforcerai, à l'avenir, de les mettre en pratique, partout où je me trouverai placé, dans ma carrière politique et dans ma vie privée.

Je déclarai alors que je vous adresserai mon acceptation par une lettre, suivant l'usage adopté. Je ne vois, après réflexion, aucune raison pour changer ce projet. Je vous adresse donc ma réponse aux résolutions que j'ai données aux résolutions de la Convention. Si je n'ai pas plus tôt remplie la formalité de vous communiquer par écrit ce que j'avais exprimé publiquement, c'est que je voulais voir quelle lumière les débats du Congrès pourraient jeter sur les intérêts du pays.

Les actes de cette assemblée, depuis l'ajournement de la Convention, indiquent qu'elle regarde comme un changement du pouvoir politique le simple changement du pouvoir politique. Ce changement est regardé par le peuple comme un moyen d'obtenir ce qu'il a droit d'avoir—un gouvernement qui ne fasse pas de distinction entre ses citoyens, qui ne soit pas entaché d'injustice, qui ne pousse pas aux dissensions politiques et qui ne fasse pas peser sur le peuple un fardeau de taxes inutiles et oppressives